

MIRABEL

VOUS INFORME

Vol. 6, n° 22

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Octobre 2020

ACTUALITÉS

Futur établissement secondaire dans le secteur de Saint-Augustin

Une école très attendue qui en mettra plein la vue



Maquette préliminaire (plans sujets à changement)

Ayant à cœur de permettre au plus grand nombre possible de jeunes mirabellois de fréquenter des écoles à proximité de leur domicile, la Ville de Mirabel déploie des efforts continus depuis des années pour que soit construite une école secondaire dans le secteur de Saint-Augustin.

Grâce à un partenariat exemplaire entre le Centre de services scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles, la Société québécoise des infrastructures (SQI) et la Ville de Mirabel, ainsi qu'à une intervention favorable du ministère de l'Éducation et du gouvernement du Québec pour que ce dossier puisse se concrétiser, voilà que s'amorcera, en

ce début novembre, les travaux d'aménagement du site où sera construite cette école, un projet d'envergure qui marquera l'histoire de Mirabel et qui transformera le secteur de Saint-Augustin pour les décennies à venir.

Situé au cœur de ce secteur, sur la petite côte des Angés à l'intersection de la rue Saint-Jacques, ce site a été acquis par la Ville, qui a participé à toutes les phases de la planification de ce projet par l'entremise de son Service d'aménagement et d'urbanisme. La Ville est donc extrêmement fière de dévoiler à sa population le plan d'implantation préliminaire de ce projet d'envergure.

Conception architecturale

Moderne et à l'avant-garde des plus récentes tendances, cette nouvelle école pourra accueillir un maximum de 1 280 élèves, répartis dans 50 groupes, des niveaux secondaires 1 à 5.

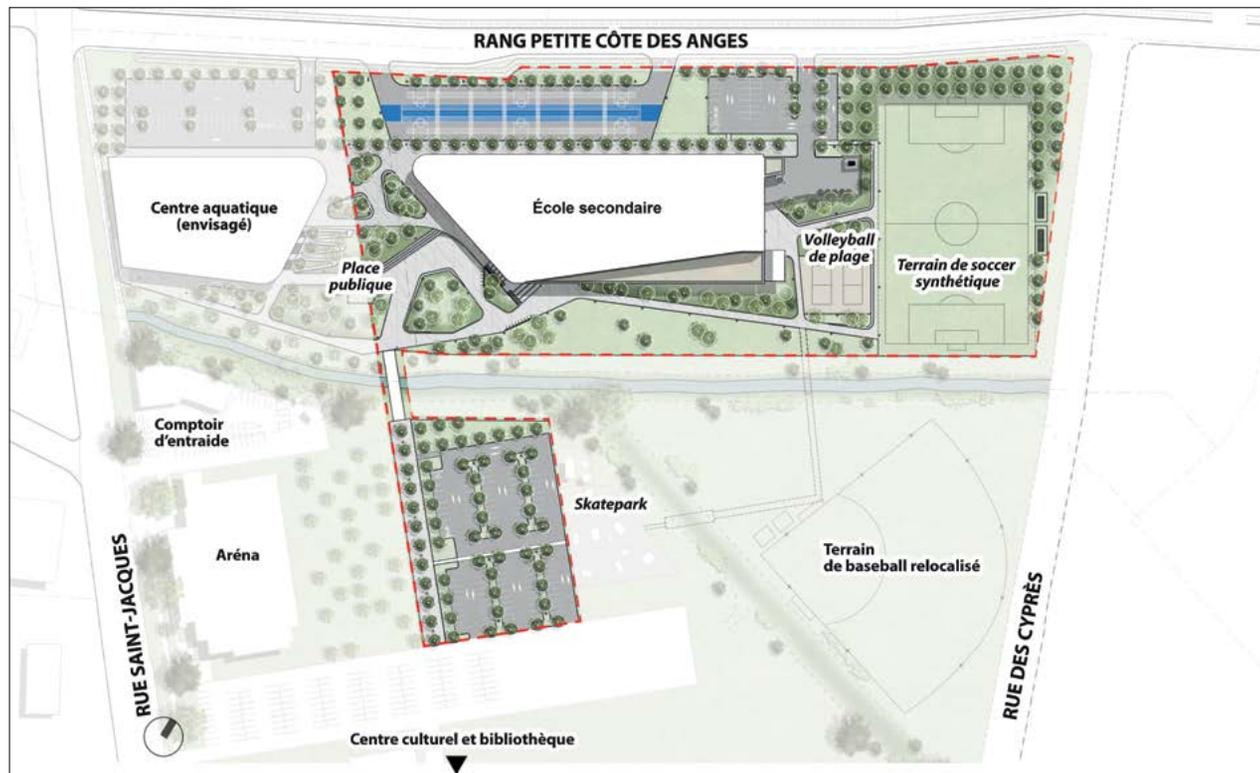
Il s'agira d'un bâtiment comprenant un rez-de-chaussée dans sa portion nord et un rez-de-jardin dans sa portion sud, qui seront surplombés de deux niveaux d'élévation supérieurs. Le bâtiment comprendra également un auditorium d'environ 350 places.

La signature architecturale de cette école de nouvelle génération a de quoi surprendre et faire des envieux. Sa conception a été faite selon de nouvelles lignes directrices et exigences du ministère de l'Éducation, de même que de la SQI. Cela en fera l'un des premiers établissements scolaires québécois d'une nouvelle lignée, dont la conception ambitieuse s'appuie notamment sur une approche collaborative prenant en compte plusieurs disciplines de l'aménagement : l'architecture, l'ingénierie, le paysage, le design urbain, l'urbanisme et le développement durable.

Parmi les éléments intéressants à noter dans cette conception architecturale, la nouvelle école secondaire de Mirabel sera largement fenestrée afin que les espaces soient baignés de lumière naturelle, et les matériaux ont été choisis de façon à ce que soit créée une harmonie avec le milieu.

L'utilisation de matériaux québécois, comme le bois et l'aluminium, a également été favorisée.

► Suite à la page 2



Un emplacement idéal

Le site choisi a été analysé dans une perspective globale, de façon à ce que son quadrilatère consolide un véritable pôle d'infrastructures pour les citoyens, où seront créés un attrayant dynamisme et une belle vitalité, puisqu'y sont déjà situés un centre culturel, un aréna et d'autres infrastructures sportives et centres de services. Aussi, l'école sera située juste à côté du futur complexe aquatique.

La proximité de toutes ces infrastructures est non seulement une valeur ajoutée pour les élèves, mais elle minimisera du même coup l'empreinte au sol de la construction de l'école, puisque les équipements et les stationnements des différentes infrastructures (centre culturel, centre aquatique, aréna, etc.) seront partagés.

Il a été choisi de positionner le bâtiment, qui sera de forme longitudinale, sur le site de manière à border le ruisseau avec un certain recul, afin de protéger la zone riveraine et de permettre une appréciation de la vue sur les champs et à l'horizon.

Une toute nouvelle place publique financée par la municipalité

Cet établissement sera bordé d'une magnifique place publique, qui sera en partie financée par la Ville de Mirabel, entre l'école et le futur centre aquatique, et qui bénéficiera à toute la communauté. « Nous sommes extrêmement fiers de cette place publique, qui permettra notamment d'offrir des spectacles en plein air et de multiples activités », a indiqué M. Patrick Charbonneau, maire suppléant.

Aux abords de l'école, la Ville bonifiera aussi l'offre en plateaux sportifs, pour les élèves et l'ensemble de la population. Ainsi, on y trouvera toujours un terrain de baseball (qui sera déplacé), puis on y aménagera un terrain de soccer synthétique. Des terrains de volleyball de plage et un skatepark seront aussi intégrés à ce pôle d'activités.

Investissements massifs

L'investissement du gouvernement du Québec dans ce projet majeur s'élève à 148,6 M\$. La Ville, de son côté, est fière de le bonifier, notamment par la création d'une place publique, pour une somme s'élevant à plus de 1 M \$.

Pour faciliter l'accès au site et favoriser la mobilité, la Ville effectuera également des travaux d'infrastructures routières de même que des travaux favorisant l'utilisation de moyens de transport actifs (vélo et marche), et ce, en toute sécurité.

« Nous sommes vraiment enthousiastes de voir les travaux d'aménagement débuter sur ce site et de dévoiler à la population quelques plans de cette école, dont l'architecture est si actuelle et innovatrice », a indiqué M. Charbonneau. « Cette école, qui s'insérera dans un milieu offrant de multiples infrastructures et services, créera une véritable synergie au sein de la communauté, et nous sommes fiers de constater à quel point ce projet, auquel nous avons contribué, bonifiera la qualité de vie des citoyens », a-t-il conclu.

Selon les échéanciers, la fin des travaux de construction de cette école est actuellement prévue vers la fin de l'année 2022.

Les plans détaillés de l'établissement devraient être dévoilés en novembre prochain.

Achat local facilité

La plateforme Le Local Mirabel bientôt en ligne!



La Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel (CCIMirabel) rappelle aux citoyens qu'ils pourront consulter la plateforme transactionnelle Le Local Mirabel, qui sera opérationnelle dès le 19 octobre.

Vous pouvez y accéder sur le site de la CCIMirabel, à l'adresse lelocalmirabel.ca.

Cette plateforme contiendra une boutique virtuelle rendant accessibles tous les produits mirabellois pouvant se retrouver sur une tablette! Le projet inclura aussi un service de livraison répondant à l'enjeu de l'immensité de notre territoire.

L'achat local ayant été identifié par la municipalité comme une solution concrète pour assurer la relance économique, la Ville de Mirabel a permis la création, la mise en œuvre et la promotion de cette plateforme par une contribution financière de 83 245 \$, provenant du Fonds de soutien au développement géré par Mirabel économique.

Cette initiative est en lien direct avec l'accomplissement de la mission de la CCIMirabel, qui est de promouvoir les entreprises et organismes afin de garantir leur croissance,

leur prospérité et leur pérennité. Elle s'inscrit également dans l'engouement créé pour l'achat local dans le contexte de la pandémie actuelle, permettant d'encourager nos commerces et nos industries fragilisés.





L'Expo-Concert offre une version virtuelle pour son édition 2020

Une année exceptionnelle demande des dispositions exceptionnelles. Afin que la Ville puisse poursuivre son engagement envers les artistes de la région, le comité des artistes-peintres de Mirabel, conjointement avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville, offriront une nouvelle alternative à la communauté artistique ainsi qu'aux amateurs d'arts.

Malgré les restrictions qui s'imposent cette année, il a en fait été convenu de mettre les énergies à profit afin d'offrir une version numérique attrayante et accessible de cette édition 2020.

Ainsi, le comité des artistes peintres de Mirabel présentera, du 24 octobre au 21 novembre, une exposition virtuelle d'arts visuels par le biais du site expoconcertmirabel.ca. Cette formule mettra en vedette des œuvres d'artistes passionnés qui ont eu le désir de prendre part à cette aventure.

Lors de la visite virtuelle de cette exposition, il sera possible d'en apprendre davantage sur les artistes en consultant leur démarche artistique ainsi que leur site Web. L'édition 2020 de l'Expo-Concert comprendra également un concours dont le prix, d'une valeur maximale de 500 \$, sera applicable sur l'une des œuvres présentées dans l'exposition.

Renseignements: expoconcertmirabel.ca

COVID-19

Resserrement des mesures sanitaires

Message aux citoyens

En cette période difficile où les mesures sanitaires se resserrent à nouveau depuis le passage de notre région en zone rouge, la Direction et les élus de la Ville de Mirabel tiennent à exprimer aux citoyens et aux entreprises qui œuvrent sur son territoire qu'ils comprennent les déceptions, les appréhensions, le stress et tous les inconvénients engendrés par cette situation avec laquelle nous composons collectivement, et ce, depuis plusieurs mois déjà.



Évidemment, les contraintes qu'impose cette deuxième vague font mal et créent une pression sur les citoyens jeunes et moins jeunes, ainsi que sur de nombreuses entreprises et organisations. Plus que jamais, il est donc important de se serrer les coudes, de relever nos manches et de faire tous ensemble les efforts demandés pour traverser cette crise. C'est en respectant les directives de la santé publique que nous retournerons le plus vite possible à une vie plus agréable.

– Patrick Charbonneau,
Maire suppléant



Puisque le resserrement des règles peut évidemment affecter le niveau de stress et le moral des citoyens, la Ville les encourage à continuer à faire preuve de civisme, de respect et de tolérance, que ce soit les uns envers les autres, envers les employés des commerces et des entreprises, ainsi qu'envers le personnel qui œuvre au sein des organismes publics, incluant la municipalité. La Ville remercie d'ailleurs les citoyens qui interagissent avec les employés de façon positive et constructive lorsqu'ils leur font part de leurs commentaires, de leurs questions, de leurs suggestions ou de leurs préoccupations.

Maintien des services qu'il est possible d'offrir

La Ville rappelle que comme elle le fait depuis plusieurs mois déjà, elle a à cœur d'assurer une continuité des services qui peuvent être offerts, en toute sécurité. Elle maintient la plupart de ses services aux citoyens, à l'exception de ceux que le gouvernement interdit, dans le domaine des sports et loisirs par exemple.

Ainsi, les citoyens peuvent joindre le personnel municipal par téléphone au 450 475-8653, et plusieurs services en ligne (permis, requêtes, etc.) sont toujours disponibles au mirabel.ca.

Rediffusion des séances du conseil

La Ville rappelle également que les séances du conseil municipal sont captées et rediffusées au mirabel.ca, au plus tard le lendemain de leur tenue. Tout comme lors de la première vague, les citoyens peuvent soumettre leurs questions et leurs commentaires destinés au conseil à l'adresse courriel communications@mirabel.ca.



Tel que recommandé par les autorités fédérales et provinciales, la Ville encourage les citoyens à télécharger l'application Alerte COVID, qui permet d'aviser les personnes en cas d'exposition potentielle avant même que des symptômes apparaissent, tout en protégeant leur vie privée.

On **M** notre monde!

Respectons les consignes de la santé publique!





Couvre-visage

Un autocollant à apposer à la vitre de votre voiture

Combien de fois vous êtes-vous rendus devant les portes d'un commerce pour finalement réaliser que vous avez oublié votre couvre-visage dans la voiture? Si vous êtes comme la plupart des gens, sans doute plus d'une fois.

Le Service de police de Mirabel est conscient de cette nouvelle réalité et souhaite aider les citoyens à s'y adapter. Pour ce faire, un autocollant a été conçu, arborant le rappel « J'apporte mon couvre-visage ». Simple et efficace, il s'appose facilement sur la vitre de votre voiture.

Cet autocollant sera distribué gracieusement dans les rues de Mirabel par les agents communautaires, qui en profiteront par le fait même pour répondre à vos questions sur la situation actuelle. L'autocollant est également disponible au poste de police de Mirabel (14113, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique). Il sera distribué jusqu'à épuisement des stocks.



Parc régional
éducatif
Bois de Belle-Rivière

Parc régional du bois de Belle-Rivière

Le plein air est toujours à votre portée!

Une sortie en famille au parc régional du bois de Belle-Rivière permet un contact direct avec dame nature, puisqu'aucune mesure de distanciation physique n'est requise avec elle! Les amateurs de plein air de Mirabel sont donc invités à venir y admirer les couleurs de l'érablière ancestrale au cours du mois d'octobre.

Le site est sécuritaire et les grands espaces favorisent la distanciation physique de deux mètres qui s'impose entre les visiteurs qui ne sont pas de la même maisonnée. Il offre l'occasion de pratiquer des activités familiales diversifiées en cette saison automnale, agrémentées de l'odeur des feuilles de l'érablière.

Pour les amateurs de marche : plusieurs sentiers de randonnée.

Pour les amateurs de vélo : sentier multisport de 7 km en forêt.

Pour le plaisir des petits et grands : parcours de disc-golf de 18 paniers.

Pour le plaisir des chiens : parc et sentier aménagé.

Le parc est situé au 9009, boulevard Arthur-Sauvé, dans le secteur de Sainte-Scholastique. Il est ouvert 7 jours sur 7, de 9 h à 17 h.

Renseignements :

(450) 258-4924 / boisdebelleriviere.com



L'Halloween célébrée en toute sécurité

Sachez qu'aucune décision n'a encore été prise par la Ville de Mirabel concernant l'Halloween. Peu importe quelles seront les directives de la santé publique qui seront émises à ce sujet prochainement, la municipalité, qui a à cœur le bien-être des jeunes mirabellois, réfléchit à des solutions créatives afin que les enfants puissent célébrer cette fête, en toute sécurité. Suivez la page Facebook de la Ville et le mirabel.ca pour connaître les activités qui seront proposées!



Un engagement remarqué

Mme Nicole Lacelle reçoit la médaille de l'Assemblée nationale

Le 21 septembre dernier, Mme Nicole Lacelle a reçu la médaille de l'Assemblée nationale de la part de Mme Sylvie D'Amours, ministre responsable de la région des Laurentides et députée de Mirabel. Cette médaille est la plus haute distinction pouvant être remise par un membre de l'Assemblée nationale.

Madame Lacelle a été honorée pour avoir consacré plus de 35 années de bénévolat comme présidente à la Fondation Soleil du Centre d'accueil St-Benoit, dont le siège social est situé au Centre d'hébergement de Saint-Benoit, à Mirabel. Elle y déploie toutes ses énergies afin de rendre la vie plus douce aux résidents.

De gauche à droite : M. Patrick Charbonneau, maire suppléant, M. Yvon, mari de Mme Lacelle, Mme Nicole Lacelle, Mme Ysabelle Gauthier, conseillère du district 6 et Mme Sylvie D'Amours, ministre responsable de la région des Laurentides et députée de Mirabel.

Conseils judicieux pour prévenir un feu de sècheuse

Le Service de la sécurité incendie tient à vous transmettre certains conseils pour prévenir un feu de sècheuse.

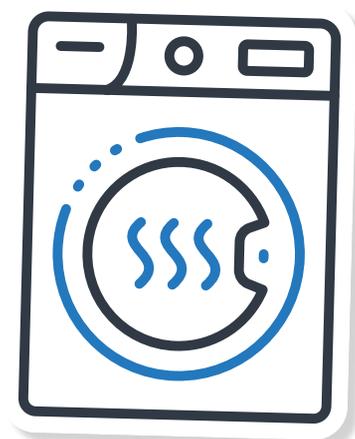
- Nettoyez la tuyauterie de votre sècheuse à partir du raccordement de celle-ci jusqu'au clapet extérieur, à la fréquence suivante* :

Tuyau de raccordement	Une fois par année
Conduit de sècheuse	Aux 2 à 3 ans
Clapet extérieur	2 fois par année

* Une utilisation plus fréquente de la sècheuse demande un entretien plus rigoureux.

- Optez pour des conduits métalliques plutôt qu'en plastique, puis assurez-vous que ceux-ci sont en bon état (pas écrasés ou coincés) et qu'ils sont bien assujettis.
- Pour une ventilation adéquate, les tuyaux doivent être les plus courts et les plus droits possible.
- Videz le filtre à charpie après chaque utilisation et nettoyez le filtre à tous les six mois avec une solution savonneuse.

- Faites attention aux liquides inflammables qui sont susceptibles de se retrouver sur vos vêtements (essence, huile de lin, huile à massage, diluant à peinture etc.), car ceux-ci représentent un risque de combustion spontanée. Après le nettoyage, faites sécher ces vêtements à l'air libre.
- Évitez de remplir à pleine capacité votre sècheuse. Vous augmentez les risques de surchauffe de celle-ci, ainsi que le temps de séchage. Veuillez noter que les sècheuses intelligentes ont un cycle de refroidissement prévu dans le temps de séchage. Laissez le cycle se terminer par lui-même.
- Lorsque vous utilisez des feuilles assouplissantes, celles-ci laissent des résidus sur le filtre à charpie. N'utilisez que le nombre recommandé par brassée.
- Gardez l'environnement de votre sècheuse dégagé. Ne l'encombrez pas de piles de vêtements ou de produits ménagers.
- Surtout, ne laissez jamais votre sècheuse fonctionner lorsque vous êtes absent.



Les signes précurseurs d'un risque de début d'incendie :

- Une odeur de brûlé;
- Un taux anormal d'humidité dans la pièce;
- Le séchage de vos vêtements est plus long qu'à l'habitude ou vos vêtements ne séchent pas complètement;
- Les vêtements sont plus chauds qu'à la normale lors de la sortie;
- L'extérieur de votre sècheuse est chaud;
- Lévent extérieur ne s'ouvre pas (signe qu'il y a présence d'une obstruction dans la tuyauterie).

Renseignements :

Service de sécurité incendie au 450 475-2010 (division prévention).

Pour toute URGENCE, composez le 911.



Formations aux entrepreneurs

Passage en visioconférence

En lien avec la situation actuelle, veuillez prendre note que Mirabel économique a adapté les formations aux entrepreneurs pour la période du 29 septembre au 3 décembre, à savoir que ces dernières se dérouleront en visioconférence plutôt qu'en présence. En ce qui concerne les formations qui suivront, soit en 2021, la décision est en cours d'analyse.

Si vous êtes déjà inscrit à l'une ou plusieurs de ces formations, Mirabel économique vous acheminera un courriel la veille de l'événement, incluant un lien pour vous y joindre via Zoom.

Sachez qu'il est encore temps de bénéficier de ces formations, dont le processus d'inscription se fait en continu. Pour consulter le calendrier de ces formations, rendez-vous à l'onglet « Formation pour entrepreneurs » au mirabel.ca/entrepreneurs.



FONDS D'AIDE d'urgence aux PME

Programme d'aide d'urgence aux PME

Le Programme d'aide d'urgence aux PME (PAU-PME) est géré par la Ville de Mirabel, par l'entremise de son service Mirabel économique, afin d'aider les petites et moyennes entreprises de la municipalité dont la situation financière est précaire en raison de la COVID-19.

Ce programme d'aide permet de maintenir, de consolider et de relancer les activités des PME par le biais d'un prêt pouvant atteindre 50 000 \$, à un taux d'intérêt de 3 % amorti sur une période de 3 ans. Il est assorti d'un congé de remboursement de capital et d'intérêt pour une période de 3 mois et d'un congé additionnel de remboursement de capital pour une période allant de 6 à 12 mois.

Pour déposer une demande, il est important de fournir un dossier complet, qui respecte les éléments suivants.

1. L'entreprise doit être inscrite et dossier à jour au Registre des entreprises du Québec.
2. Le formulaire requis, disponible au mirabel.ca/entrepreneurs, doit être rempli et signé.
3. Les derniers états financiers intérimaires et annuels (incluant un État des résultats et un bilan) ainsi qu'un budget de caisse et des prévisions financières pour les 12 prochains mois à jour doivent obligatoirement être envoyés avec le formulaire rempli et signé. Pour les entreprises individuelles et les travailleurs autonomes, le plus récent rapport d'impôt est requis.

L'analyse du dossier débute lorsque tous les documents identifiés ont été transmis à Mirabel économique.



POUR DES TRANSACTIONS DE BIENS EN TOUTE SÉCURITÉ

ZONE DE RENCONTRE NEUTRE DANS LE STATIONNEMENT DU POSTE DE POLICE DE MIRABEL (14113, RUE SAINT-JEAN)

mirabel.ca/zone-neutre



PRÉPOSÉS AUX PARCS

Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Domaine d'emploi : Aréna / Parc

Statut : Personne salariée non-syndiquée

Nombre de postes : 10

Numéro de concours : J1119-0514 – J1020-0499

Date d'affichage : Le 9 octobre 2020

Date de fin d'affichage : Le 6 novembre 2020

NATURE DU TRAVAIL :

Prenez note que cette offre d'emploi est conditionnelle aux directives gouvernementales qui seront émises en raison de la COVID-19.

La Ville de Mirabel requiert les services de plusieurs étudiants dynamiques pour combler le poste de préposé aux parcs (chalets, jeux d'eau et patinoires) au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Relevant du coordonnateur - plateaux sportifs extérieurs et soutien aux événements, le titulaire:

- s'occupe de l'entretien des parcs;
- fait l'entretien ménager des chalets de parc;
- effectue le déneigement des patinoires et des accès lors de légères chutes de neige;
- effectue la surveillance des parcs et des patinoires;
- répond aux questions des citoyens;
- complète des rapports journaliers;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- posséder un permis de conduire de classe 5 valide;
- faire preuve d'autonomie, de débrouillardise et être à l'aise avec le public;
- être prêt à travailler sous différentes conditions météorologiques;
- être disponible pour travailler selon un horaire variable de jour, de soir, de fin de semaine et lors des congés fériés pour environ 20 heures de travail par semaine.

HORAIRE DE TRAVAIL :

Pour la période hivernale, les quarts de travail sont de 17h à 22h30 la semaine et de 13h à 22h30 les fins de semaine.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les conditions de travail sont celles prévues par la Loi sur les normes du travail.

POUR POSTULER

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises au www.mirabel.ca, sous :

[Services](#) > [Services en ligne](#) > [Postuler en ligne](#)

Veillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.

Les postes sont affichés pour une période de sept jours à partir de cette édition à moins d'avis contraire.

ENTRÉE EN VIGUEUR Règlement numéro 2392

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 10 août 2020, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro 2392 **concernant la division du territoire de la municipalité en dix districts électoraux pour l'élection générale de l'année 2021.**

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30.

Ce règlement entre en vigueur le 31 octobre 2020 conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Donné à Mirabel, ce 7 octobre 2020

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par les présentes donné par la soussignée greffière que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel qui aura lieu le 9 novembre 2020 à 19 h 30, à l'hôtel de ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Lot 5 084 691 du cadastre du Québec (rue des Gouverneurs) secteur du Domaine-Vert Nord, (résolution CCU numéro 95-08-2020)

Demande numéro 2020-056, formulée le 29 juillet 2020, par « Gestion Cité M inc. (Ray Junior Courtemanche) », ayant pour effet de permettre :

- l'implantation d'un bâtiment principal ayant une distance de 0 mètre avec la servitude de Hydro-Québec, le tout tel qu'il appert au projet d'implantation, minute 19142, préparé par Gaétan Lareau, arpenteur-géomètre, daté du 14 juillet 2020, alors que le Règlement de zonage numéro U-2300 exige qu'un bâtiment principal soit implanté à une distance minimale de 15 mètres de l'emprise d'une servitude d'une ligne de transport électrique de 120 kV ou plus;

Considérant les mesures d'urgence sanitaire déclarées par le gouvernement du Québec à ce jour de publication du présent avis, tout intéressé pourra transmettre ses commentaires écrits par courrier ou par courriel, aux adresses ci-dessous, à l'attention de la greffière, Me Suzanne Mireault, jusqu'au 9 novembre 2020 ou soit jusqu'à ce que le conseil municipal rende sa décision sur ces demandes.

Courrier : Me Suzanne Mireault, greffière
Dérogations mineures
Ville de Mirabel
14111, rue Saint-Jean
Mirabel (Québec) J7J 1Y3

Courriel : greffe@mirabel.ca

Donné à Mirabel, ce 8 octobre 2020

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

CONCERNANT LE RETRAIT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2397 (Secteur de Saint-Benoît)

AVIS est donné que suite au résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, tenue du 2 au 21 septembre 2020, concernant le règlement d'emprunt numéro « 2397 autorisant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de remplacement et/ou de réhabilitation de conduite d'eau, de remplacement et/ou de construction de conduites d'égouts sanitaire et pluvial et de réfection des lieux et de la surface de roulement, incluant les accessoires nécessaires à la complète réalisation des travaux, sur la rue Sainte-Angèle, dans le secteur de Saint-Benoît, décrétant lesdits travaux et autorisant également une dépense et un emprunt à ces fins », le conseil municipal, par sa résolution numéro 792 09 2020 adoptée lors d'une séance tenue le 28 septembre 2020, a retiré son règlement.

EN CONSÉQUENCE, AUCUN SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE NE SERA TENU POUR CE RÈGLEMENT ET AUCUNE SUITE NE SERA DONNÉE.

Donné à Mirabel ce 7 octobre 2020

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

SUIVEZ L'ÉVOLUTION
DU PROJET SUR FACEBOOK !



Une voiture
à donner,
**une famille
à aider.**

 /Une voiture à donner, **une famille à aider**



BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN

LE BUDGET PARTICIPATIF SERA DE RETOUR EN 2021!

Les suggestions soumises devraient être en lien avec le 50^e anniversaire de la Ville, qui sera célébré l'an prochain.

Période de mise en candidature des projets :
du 30 septembre au 16 novembre 2020.

Les citoyens sont invités à penser à leurs propositions de projets; toutes les idées sont les bienvenues!

Formulaire en ligne au mirabel.ca/finances



Certaines bibliothèques de Mirabel vous offrent maintenant un service de prêt sans contact

Les abonnés doivent réserver leurs documents en ligne avant de les récupérer, sur réception d'un avis, dans l'une des bibliothèques suivantes :
Saint-Janvier, Saint-Augustin et Saint-Canut.

Les chutes à documents demeurent ouvertes.

mirabel.ca/biblio



BIBLIOTHÈQUE
DE MIRABEL